



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

EFFETS INDÉSIRABLES DES MÉDICAMENTS ET ACCIDENTS ÉVITABLES :
**LES PRATIQUES ACTUELLES DES PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE
SANTÉ VISENT EN PRIORITÉ LA SÉCURITÉ DES PATIENTS**

Montréal, le 25 mai 2004 – En marge de la publication de l'étude de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) et des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), qui examine l'étendue des effets indésirables dans les hôpitaux canadiens de soins de courte durée, l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) tient à souligner le rôle clé que joue le pharmacien en établissement de santé dans les domaines de la prévention et de l'analyse des accidents évitables.

« Dans un contexte où des personnes de plus en plus malades sont soignées en utilisant des procédés complexes dans un environnement perturbé par des ressources limitées, il ne faut pas se surprendre que nos systèmes de santé soient sujets à un nombre accru d'accidents et de défaillances, indique Johanne Asselin, présidente de l'A.P.E.S. Pour s'assurer d'éviter les accidents, les pharmaciens en établissement de santé voient à améliorer constamment les systèmes et les procédés auxquels ils font appel, et collaborent avec les autres professionnels de la santé dans des initiatives conjointes en ce sens. »

Vers une réduction des accidents évitables

Un accident évitable consiste en une blessure non intentionnelle ou une complication résultant de la prise en charge des soins de santé et menant à une invalidité, la mort ou au prolongement du séjour à l'hôpital. Les accidents et les incidents évitables liés aux médicaments comptent pour une grande part des accidents qui pourraient être prévenus.

À cet égard, les pharmaciens des établissements de santé du Québec poursuivent leurs efforts de manière proactive afin d'améliorer constamment les problèmes du système de distribution des médicaments, de façon à réduire les risques d'accidents évitables liés aux médicaments. En offrant des services toujours en évolution et en mettant en œuvre leurs initiatives, les pharmaciens hospitaliers font la promotion des meilleures méthodes de travail et s'efforcent ainsi d'améliorer les systèmes d'utilisation des médicaments.

Ainsi, les services et programmes offerts par les pharmaciens dans leurs activités directement liées aux soins des malades, comme l'utilisation du formulaire thérapeutique, les politiques et lignes directrices sur les médicaments ou la révision des ordonnances, de même que la mise en place de systèmes sécuritaires de distribution des médicaments, l'utilisation des technologies informatiques et la déclaration des incidents liés aux médicaments et systèmes d'analyse des cas, ont des répercussions directes et positives sur la sécurité des patients.

Des recommandations pour réduire les accidents évitables

Bien que les pharmaciens et les autres professionnels de la santé veillent constamment en vue de réduire les risques d'accidents évitables, le rapport ICIS/IRSC démontre qu'une sérieuse amélioration de notre système d'utilisation des médicaments demeure nécessaire. Des efforts constants et des améliorations continues du système sont essentiels pour s'assurer que les malades sont en sécurité dans nos établissements. À cet effet, l'A.P.E.S., de concert avec la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux (SCPH), recommande que tous les intervenants et les décideurs collaborent à la réalisation des objectifs suivants :

- résoudre le problème de pénurie de personnel dans nos établissements de santé ;
- augmenter la participation du pharmacien dans les activités directement liées aux soins du malade ;
- améliorer les systèmes de distribution des médicaments ;
- augmenter l'utilisation des outils technologiques et de l'automatisation ;
- augmenter l'utilisation des systèmes de saisie électronique des ordonnances;
- améliorer la déclaration et l'analyse des accidents évitables ;

- encourager l'utilisation d'une approche de collaboration afin de prévenir les accidents évitables.

Les pharmaciens hospitaliers ont démontré que l'utilisation efficace de leurs connaissances peut donner lieu à une réduction substantielle des accidents évitables et une amélioration de la sécurité des patients. Par ailleurs, le système d'utilisation des médicaments peut encore faire l'objet d'améliorations appréciables. Pour réduire les risques de préjudices aux patients, il faut des efforts constants et la collaboration de tous les intervenants.

« Un accroissement de l'automatisation des systèmes d'utilisation des médicaments et une augmentation constante de la participation des pharmaciens à des activités directement reliées aux soins des patients contribueront à réduire de façon substantielle les accidents évitables dans nos hôpitaux. Grâce à leur grande compétence et leur expérience dans le domaine de la gestion de l'utilisation des médicaments, les pharmaciens hospitaliers entendent demeurer à l'avant-garde en cette matière », conclut Johanne Asselin.

L'A.P.E.S. est une association qui regroupe tous les pharmaciens des établissements de santé au Québec, soit 1000 professionnels oeuvrant dans plus de 250 établissements. Les pharmaciens en établissements de l'A.P.E.S. sont membres à part entière de l'équipe médicale : ils sont en contact avec le patient et jouent un rôle important, mais méconnu du grand public.

- 30 -

Source : Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec

Relations avec les médias : Denise Courteau
Conseillère principale
Cohn & Wolfe
(514) 845-2257